



INFORMATIONS PATIENT

---



# HOSPITALISATION À DOMICILE DES 0-36 MOIS

PÔLE FEMME-ENFANT

DÉPARTEMENT DE PÉDIATRIE • SERVICE DE NÉONATOLOGIE  
UNITÉ D'HOSPITALISATION À DOMICILE

## L'HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD) : QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'unité d'hospitalisation à domicile (HAD) est un service du pôle femme-enfant du CHU de Rennes.

Il prend en charge des enfants de 0 à 36 mois dont l'état ne justifie plus une hospitalisation à temps complet dans une structure hospitalière et dont les soins sont compatibles avec une hospitalisation à domicile.

En cas de question ou de problème, l'HAD assure une permanence 24h/24 et 7 jours/7 au numéro 02 99 26 71 44.



## LES PROFESSIONNELS DE L'HAD

Une équipe de puéricultrices va prendre en charge votre enfant à domicile. Ces visites au domicile ont lieu 1 à 2 fois par jour.

Un médecin coordonnateur issu du service de néonatalogie prescrit les traitements nécessaires à votre enfant. Il le suit tout au long de l'hospitalisation au moyen, notamment, d'une consultation par semaine au sein du service.

Un(e) secrétaire, un(e) assistant(e) social(e), un(e) psychologue et tous les professionnels nécessaires à la prise en charge de votre enfant peuvent intervenir durant l'hospitalisation à domicile.





## ● **ADMISSION EN HAD** : QUELLES CONDITIONS REMPLIR ?

- Être domicilié à 30 kms maximum de l'hôpital Sud.
- Délivrer un accord écrit d'hospitalisation à domicile.
- Informer votre médecin traitant de la poursuite des soins de l'enfant à domicile.

### *À noter !*

N'hésitez pas à en parler au médecin qui prend en charge votre enfant. Vous pourrez alors voir ensemble si cette modalité d'hospitalisation à domicile est possible pour votre enfant.



## PÔLE FEMME-ENFANT

DÉPARTEMENT DE PÉDIATRIE • SERVICE DE NÉONATOLOGIE  
UNITÉ D'HOSPITALISATION À DOMICILE

---

HÔPITAL SUD

16, Bd de Bulgarie • 35203 Rennes cedex 2

•  
Tél. 02 99 26 71 44